

URSSAF DE

adresse
complément adresse
complément adresse
Tél. : - www.urssaf.fr

A

, le 13 février 2006

POUR NOUS CONTACTER

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Tél. : xx xx xx xx xx
Complément contact

99999 999999 999999 9

Nom
complément adresse
complément adresse
complément adresse
complément adresse

RÉFÉRENCES

N° Siret 99999999999999 9
N° Compte 999 99999999999999 9
N° Pièce 9999999999999 9
Période
Emploi
Page 1/1 9999

CADRE LÉGAL

Sanctions pour défaut de déclaration :
En cas de non fourniture de déclaration à la date d'exigibilité, une pénalité de 750 € est encourue pour chaque mois ou fraction de mois de retard.
(article L.951-1 al. 12 du code de la Sécurité sociale)

Sanctions pour défaut de paiement :
Il est appliqué une majoration de retard de 10 % du montant de la contribution qui n'a pas été versée à la date limite d'envoi.

Au-delà de trois mois de retard, cette majoration est augmentée de 2 % du montant de la contribution due par trimestre ou fraction de trimestre écoulé.
(article R.243-18 du code de la Sécurité sociale)

DÉCOMPTÉ DU SOLDE RÉGULARISATEUR DÛ AU TITRE DE 2006

Code type	Assiette de contribution	Taux en ‰	Contribution arrondie
			Acompte versé au titre de l'année 2006
		-	
		=	MONTANT À PAYER

La loi n° 78.17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre organisme.

le : / /

Signature

MONTANT À PAYER

Date limite d'envoi

30 09 06

VIREMENT

Votre ordre de virement à votre banque doit comporter les références :

URSSAF
Adresse
Complément adresse
Complément adresse

RÉSERVÉ À L'ORGANISME

N° Siret 99999999999999
N° Compte 999 99999999999999
N° Pièce
Période

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1